COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,
considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège de suppléant devenu vacant au Conseil général par la suite de la démission de M. Paulo da Costa au 19 août 2025 ;

vu les résultats de l'élection des autorités communales, du 21 avril 2024 ;

vu le désistement de Mme Essoo Yasree, première vient-ensuite ;

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

arrête :

Art. 1er : Mme Nicole Humbert-Droz, vient-ensuite de la liste du parti Socialiste, est proclamée élue suppléante du Conseil général.

Art. 2 : Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition à la conseillère proclamée.

Art. 3 : Sa nomination prend effet au 26 septembre 2025.

La Grande Béroche, le 17 septembre 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,	La secrétaire,
Hassan Assumani	Carine Muster